

Unieux,
le 25 juin 2021.

Monsieur le Maire
à Mmes & MM. les Conseillers municipaux

Cher (e) Collègue,

Je vous serais très obligé de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal en visioconférence qui se tiendra, en séance ordinaire, le :

LUNDI 5 JUILLET 2021
à 18 h 30
salle Gaby Crépet
Unieux

ORDRE DU JOUR :

1. Plan de relance
2. Politique des emprunts
3. Admissions en non-valeurs et pertes sur créances irrécouvrables
4. Culture : prolongation de la convention avec la Ville de Firminy
5. Rupture conventionnelle
6. Modification du tableau des effectifs
7. Centre social
8. SIEL
9. Rapport Novim 2020
10. Partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis
11. Modification du linéaire de voirie à déclarer pour la DGF

QUESTIONS :

*Suivant les modalités de l'article 6 du règlement intérieur du Conseil municipal de la Ville d'Unieux, les questions désirant être abordées lors du Conseil municipal doivent parvenir en mairie avant le **VENDREDI 2 JUILLET 2021 À 12 H.***

Vous trouverez sous ce pli les notes de synthèse ou les projets de délibérations valant notes de synthèse.

Il vous est possible de consulter les dossiers du Conseil municipal en mairie, ainsi que toutes les pièces se rapportant à l'ordre du jour. La Direction Générale des Services se tient par ailleurs à votre disposition pour tous renseignements.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher (e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

C. FAVERJON.



NOTES DE SYNTHÈSE

1 - PLAN DE RELANCE

Afin de contribuer à la relance économique, lors de précédentes réunions du Conseil municipal, nous avons indiqué la volonté de la commune de participer activement aux plans de relance décidés par les différentes institutions publiques et de consacrer les subventions ainsi obtenues à l'augmentation de notre volume de travaux.

- **Groupe scolaire Claudius Buard (Val Ronzière)**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le projet travaux comportant notamment la réhabilitation thermique et esthétique des façades pour une somme d'environ 600 000 € sur lesquels nous attendons des subventions de l'ordre de 60 %, notamment 20% dans le cadre de la DSIL et 40% du plan de relance de Saint-Étienne Métropole.

Il est également proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme y afférent ainsi que les documents à intervenir pour les marchés permettant de mener à bien ce projet.

- **Restauration scolaire et groupe scolaire Paul Langevin (Côte-Quart)**

Afin de permettre un accueil des utilisateurs dans les meilleures conditions et de répondre à l'augmentation des effectifs, il a été prévu un agrandissement du restaurant scolaire d'une surface d'environ 600 mètres carrés ainsi la réhabilitation thermique et esthétique de l'ensemble du groupe scolaire et des logements y attenant.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver ce projet qui s'établit à environ 3 200 000 € sur lesquels nous avons des perspectives de plus de 60 % de subventions : 20% au titre de la DETR et 40% au titre du plan de relance de Saint-Étienne Métropole. La Région pourrait par ailleurs soutenir le projet à hauteur de 100 000 € pour l'utilisation de bois local. D'autres plans de relance des collectivités publiques pourraient également être sollicités.

Il est ainsi proposé pour ce dossier d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à déposer les demandes de subventions auprès des différentes institutions concernées, mais aussi les demandes d'autorisation d'urbanisme notamment la demande de permis de construire.

Il est également proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à déposer les demandes ainsi que les documents à intervenir relatifs aux marchés permettant de mener à bien ce projet.

Ces différents projets seront présentés lors de la Commission Aménagement du Territoire et Développement Durable du 28 juin 2021.

2 - POLITIQUE DES EMPRUNTS

Tout en respectant l'engagement pris en 2008 de réduire l'endettement de la Ville et prenant en compte les opportunités de subventions, les plans de relance ainsi que les taux d'emprunt, il est proposé au Conseil municipal, dans le cadre de la poursuite de cette politique de désendettement et de la capacité à gérer malin, d'approuver la réalisation d'un emprunt supplémentaire de 1 million d'euros portant ainsi les emprunts 2021 à 1 million 3. Il est proposé de profiter des taux actuels et de continuer notre politique de gestion rigoureuse avec l'idée d'un remboursement constant de l'annuité en capital.

La proposition des taux variant tous les vendredis. Elle sera communiquée lors de la Commission gestion finances du 28 juin prochain.

- **DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET 2021**

Lors de la Commission Gestion-Finances du 28 juin prochain, il sera présenté le projet de décision modificative n°1.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de bien vouloir approuver la décision modificative n°1 (DM1) comme suit, comportant des nouveaux crédits ainsi que les restes à réaliser 2020. Cette DM1 permet notamment de prévoir les éléments du plan de relance ainsi que la continuation d'une politique significative des investissements particulièrement en faveur du Développement Durable.

42316 Code INSEE	VILLE D'UNIEUX Budget Commune M14	DM n°1 2021
----------------------------	---	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM avec RAR Conseil municipal

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-002-020 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	364 744.25 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	364 744.25 €
D-022-01 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	0.00 €	250 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	0.00 €	250 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65738-824 : Autres organismes publics	0.00 €	99 744.25 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	99 744.25 €	0.00 €	0.00 €
D-673-020 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	364 744.25 €	0.00 €	364 744.25 €

INVESTISSEMENT				
D-001-020 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	638 115.25 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	638 115.25 €	0.00 €	0.00 €
D-020-01 : Dépenses imprévues (investissement)	125 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	125 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-10222-01 : F.C.T.V.A.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 000.00 €
R-1068-01 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 316 509.25 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 366 509.25 €
R-1321-20 : Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	560 000.00 €
R-1321-211 : Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	33 250.00 €
R-1321-212 : Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	123 250.00 €
R-1321-314 : Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	33 250.00 €
R-1321-411 : Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	106 000.00 €
R-1321-414 : Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	33 250.00 €
R-1321-821 : Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
R-1322-20 : Régions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	100 000.00 €
R-1322-411 : Régions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	100 000.00 €
R-1322-414 : Régions	0.00 €	0.00 €	100 000.00 €	200 000.00 €
R-1322-821 : Régions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	25 000.00 €
R-1323-411 : Départements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1323-414 : Départements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	80 000.00 €
R-13251-20 : GFP de rattachement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	400 000.00 €
R-13251-212 : GFP de rattachement	0.00 €	0.00 €	420 000.00 €	0.00 €
R-1328-20 : Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
R-1328-64 : Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	520 000.00 €	1 829 000.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

42316 Code INSEE	VILLE D'UNIEUX Budget Commune M14	DM n°1 2021
---------------------	--------------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM avec RAR Conseil municipal

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-1641-01 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-16411-01 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 800 000.00 €
TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 800 000.00 €
D-2051-020 : Concessions et droits similaires	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-20422-020 : Privé - Bâtiments et installations	0.00 €	62 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0.00 €	62 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2111-821 : Terrains nus	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2135-211 : Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2135-212 : Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2135-421 : Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2135-64 : Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2135-823 : Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	0.00 €	63 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2182-020 : Matériel de transport	0.00 €	211 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2183-020 : Matériel de bureau et matériel informatique	0.00 €	43 900.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2184-020 : Mobilier	0.00 €	15 900.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2184-20 : Mobilier	0.00 €	25 450.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2184-212 : Mobilier	0.00 €	2 338.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-020 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-211 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-64 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-2182-020 : Matériel de transport	0.00 €	0.00 €	0.00 €	36 000.00 €
R-2188-64 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	12 000.00 €
TOTAL 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	474 088.00 €	0.00 €	48 000.00 €
D-2313-020 : Constructions	0.00 €	151 023.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-20 : Constructions	0.00 €	2 287 702.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-211 : Constructions	0.00 €	42 539.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-212 : Constructions	200 000.00 €	129 530.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-321 : Constructions	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-411 : Constructions	0.00 €	611 095.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-412 : Constructions	0.00 €	55 838.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-414 : Constructions	0.00 €	9 054.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-422 : Constructions	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-524 : Constructions	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-64 : Constructions	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-821 : Constructions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

Page 2 sur 3

42316 Code INSEE	VILLE D'UNIEUX Budget Commune M14	DM n°1 2021
---------------------	--------------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM avec RAR Conseil municipal

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-2313-823 : Constructions	0.00 €	5 729.00 €	0.00 €	0.00 €
D-23154-814 : TRAVAUX VOIRIE ET E.P.	0.00 €	30 996.00 €	0.00 €	0.00 €
D-23154-821 : TRAVAUX VOIRIE ET E.P.	0.00 €	235 800.00 €	0.00 €	0.00 €
D-23154-823 : TRAVAUX VOIRIE ET E.P.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-23154-824 : TRAVAUX VOIRIE ET E.P.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	200 000.00 €	3 664 306.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	325 000.00 €	4 848 509.25 €	520 000.00 €	5 043 509.25 €
Total Général		4 888 253.50 €		4 888 253.50 €

(1) y compris les restes à réaliser

Page 3 sur 3

3 - ADMISSIONS EN NON-VALEURS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Monsieur le Trésorier Principal porte à la connaissance de la commune qu'il n'a pas pu, malgré les procédures réglementaires employées, recouvrer différents titres, côtes ou produits en raison de divers motifs (débitéur insolvable, adresse inconnue, montant de la créance inférieur au seuil des poursuites). Dans ces conditions, il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir admettre en non-valeurs les montants suivants : 3 242,63 € euros (dont eau : 1 963,83 € et commune : 1 278,80 €) et de bien vouloir admettre en créances irrécouvrables la somme de 350,61 euros.

4 - CULTURE : PROLONGATION DE LA CONVENTION AVEC VILLE DE FIRMINY

Par une délibération en date du 4 avril 2016, les Unieutaires peuvent bénéficier des tarifs préférentiels de la Saison Culturelle de Firminy grâce à une prise en charge de la différence de coût par la mairie d'Unieux. Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer la convention à intervenir avec la Ville de Firminy pour continuer à faire bénéficier les habitants de la commune des tarifs préférentiels de la saison culturelle. Cette convention devra évidemment prévoir le remboursement de la différence des coûts à la Ville de Firminy ainsi consentis.

5 - RUPTURE CONVENTIONNELLE

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer une convention de rupture conventionnelle à titre exceptionnelle afin de permettre à un salarié à temps partiel, à sa demande, de développer son projet professionnel.

6 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les modifications du tableau des effectifs comme suit:

✓ Filière Animation :

Création d'1 poste d'Adjoint d'Animation à TNC 28h / hebdo avec effet au 1/09/2021.

Création d'1 poste d'Adjoint d'Animation à TNC 20h / hebdo avec effet au 1/09/2021.

Création d'1 poste d'Adjoint d'Animation à TNC 24h / hebdo avec effet au 1/09/2021.

Création d'1 poste d'Adjoint d'Animation à TNC 26h / hebdo avec effet au 1/09/2021.

✓ Filière Technique :

Création d'1 poste d'Adjoint Technique à TNC 20h / hebdo avec effet au 1/09/2021.

Création d'1 poste d'Adjoint Technique à TNC 29h / hebdo avec effet au 1/09/2021.

Transformation d'1 poste d'Adjoint Technique à TNC 18h / hebdo en 1 poste d'Adjoint Technique à TNC 25h/hebdo avec effet au 1/09/2021.

Transformation d'1 poste d'Agent de Maitrise en 1 poste d'Adjoint Technique avec effet au 5/08/2021.

7 - CENTRE SOCIAL

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder une subvention exceptionnelle de 1000 € pour l'organisation des activités liées au Cinquantenaire du Centre social.

8 - SIEL

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les modifications du périmètre de notre collaboration avec le SIEL TE Loire (Syndicat Intercommunal des Énergies de la Loire) pour la gestion commune des achats d'énergie, notamment de l'électricité à hauteur de 100% pour l'éclairage public et 50% pour les consommations d'éclairage des bâtiments.

Il est également proposé d'engager une nouvelle collaboration technique avec le SIEL dans le cadre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver ces compétences et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents y afférents.

9 - RAPPORT NOVIM 2020

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le rapport de gestion présenté par NOVIM (ex SEDL) pour l'année 2020 ainsi que sur les états financiers qui l'accompagnent (rapports joints par mail à l'ordre du jour).

10 - PARTENARIAT AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

Lors d'un précédent Conseil municipal, il avait été décidé la signature d'une convention de partenariat avec la Fondation 30 millions d'Amis afin de maîtriser les populations de chats errants et contrôler leur reproduction ainsi que d'attribuer d'une subvention. Cette convention est renouvelée chaque année tacitement.

Il est proposé d'apporter un avenant à la convention en indiquant que le montant de subvention s'établit chaque année à partir d'un état fourni par l'association. Pour 2021, il s'établit à 250 euros.

11 - MODIFICATION DU LINÉAIRE DE VOIRIE COMMUNALE À DÉCLARER POUR LA DGF

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que le linéaire des voies communales classé dans le domaine public doit être réactualisé. En conséquence, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le linéaire dans le domaine public de la rue Simone Weil pour un linéaire de 165 m.

PROCURATION

En mon absence, lors de la séance du **lundi 5 juillet 2021 à 18h30**,

Je soussigné(e), NOM, Prénom.....
Conseiller(e) municipal(e) donne mandat de voter en mon nom
à M. (Mme)..... Conseiller(e) municipal(e)

Fait à UNIEUX, le

Signature